



ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX
Tournoi individuel Handicap
Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi homologué par la F.F.B.S.Q est ouvert à tous les licenciés en règle avec la Fédération. Cette compétition est ouverte aux **72 premiers joueurs inscrits**

ARTICLE 2 : HANDICAP

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de **70%** de la différence à **220** et pris sur le dernier listing paru au moins 7 jours avant la compétition. Il est **limité à 80** quilles.
 Si moins de 24 lignes (Scores cumulés) 189 de moyenne (21) hommes et 174 (31) dames.
 1ère année n'apparaissant pas au listing de référence ou pas lignes, leur moyenne sera de 150 (49) pour les hommes et 135 (59) pour les dames. Pour les autres, listing en cours.

ARTICLE 3 : PHASE INDIVIDUELLE

Chaque joueur effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 5 pistes sur la droite le samedi et 6 lignes le dimanche ; 1 série de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes sur la droite et une série de 3 lignes.

Classement individuel au cumul des 14 lignes handicap de chaque joueur

ARTICLE 4 : EGALITES

Egalité réglée dans l'ordre suivant. La meilleure dernière ligne handicap puis l'avant dernière ligne etc...

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de **75 €**. Seront considérés comme fermes les engagements confirmés (Chèque + n° de téléphone de contact + horaire choisi). **Libellé : BC Tricastin**
 Les inscriptions seront ouvertes du 13/07/21 à 7 jours avant le début de la compétition
 Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi.

REFERENCES DE L'ORGANISATEUR A CONTACTER

Daniel DANTZER – 04 75 96 67 00 ou 06 19 92 67 44
 Adresse : 350 Rue de L'Argentane – 26130 ST PAUL 3 CHATEAUX
 Mail : ddantzer@orange.fr



ARTICLE 6 : HORAIRES

Reconditionnement des pistes avant chaque tour

Samedi 25 septembre	08h15 - 11h35	Groupe A : 12 équipes
	12h30 – 15h45	Groupe B : 12 équipes
	16h30 – 20h00	Groupe C ; 12 équipes

Reconditionnement des pistes avant chaque tour

Dimanche 26 septembre	08h15 – 11h00	Du 49 ^{ème} au 72 ^{ème}
	12h00 – 14h30	Du 25 ^{ème} au 48 ^{ème}
	15h25 – 18h00	Du 1 ^{er} au 24 ^{ème}

REMISE DES PRIX 18H15

ARTICLE 7 : DONNEES TECHNIQUES

Pistes synthétiques. Machine Crossfire : huile Authority 22

ARTICLE 8 : BUDGET PREVISIONNEL BASE 72 JOUEURS

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (72 x 75 €)	5400.00	Lignage (1008 x 3.40 €)	3427.20
Sponsor (CLUB)	9.20	Organisation	432.00
		Indemnités de déplacement	1550.00
Total	5409.20 €	Total	5409.20 €

ARTICLE 8 : RECOMPENSES

1er Indiv	320 € + Trophée	6 ^{ème} Indiv	100 €
2 ^{ème} Indiv	280 € + Trophée	7 ^{ème} Indiv	90€
3 ^{ème} Indiv	220 € + Trophée	8 ^{ème} Indiv	80€
4 ^{ème} Indiv	170 €	9 ^{ème} Indiv	80€
5 ^{ème} Indiv	130 €	10 ^{ème} Indiv	80€

MENU BOWLER SUR PLACE AU RESTAURANT DU BOWLING

